

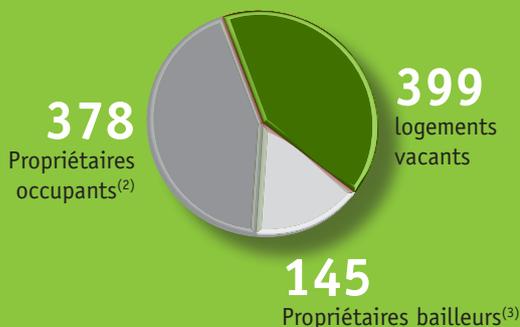
NOUVEAU Programme OPAH⁽¹⁾ 2018 - 2020

OPAH > Une action intercommunale qui permet un accompagnement technique et des subventions pour rénover les logements.

LES PRIORITÉS DU PROGRAMME

- Lutter contre la précarité énergétique en améliorant la performance énergétique des logements
- Favoriser l'autonomie des personnes âgées ou handicapées par l'adaptation de leur logement
- Réhabiliter les logements vacants en vue de développer les logements locatifs à « loyer modéré »
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé

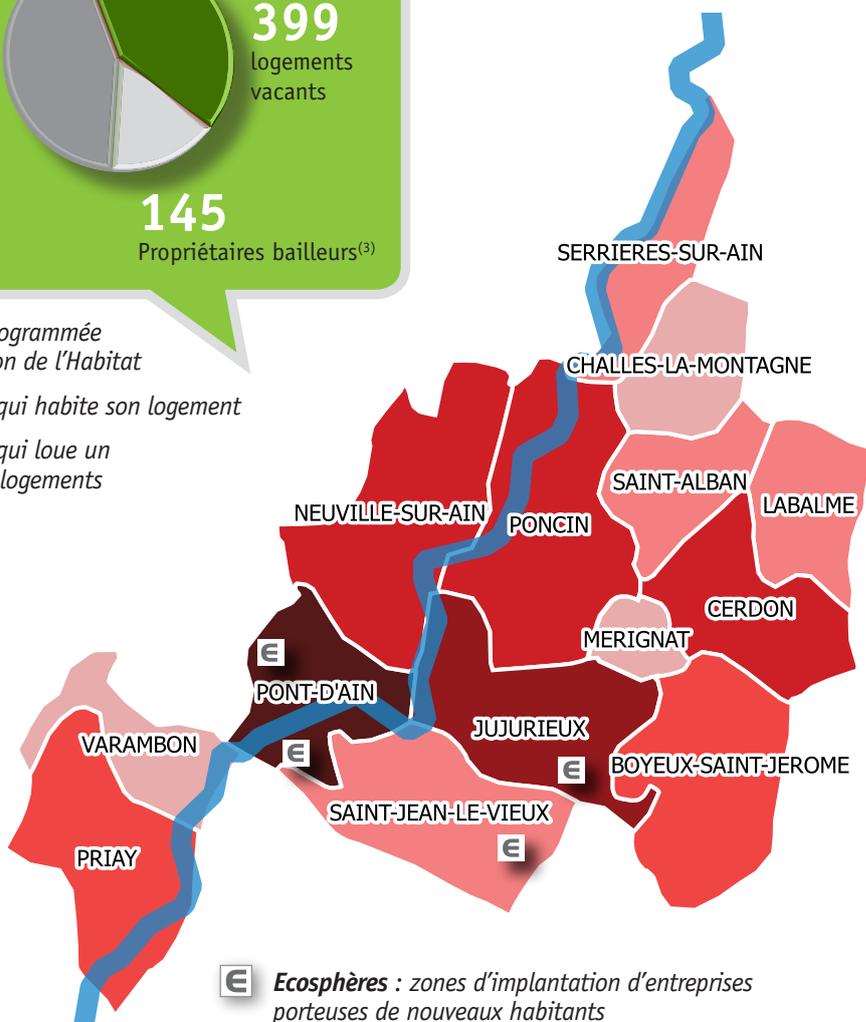
POTENTIEL DE LOGEMENTS À RÉNOVER **922**



⁽¹⁾ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

⁽²⁾ Propriétaire qui habite son logement

⁽³⁾ Propriétaire qui loue un ou plusieurs logements



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ET AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION, QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE ?

Demander à la communauté de communes ou à votre mairie la fiche permettant de renseigner votre projet ou télécharger cette fiche sur :

www.ain-cerdon.fr

En savoir plus :

04 74 21 02 01 accueil.ain@soliha.fr

Programme OPAH
2011 - 2015

104 logements rénovés

5 millions de travaux réalisés

DONT

2,5 millions d'aides

ANAH (Etat) : 33,5%
Département de l'Ain : 7%
CCRAPC : 9,5%